



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

SEP - 2 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALES/15949
1er septembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er SEPTEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DU CANADA
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président,

Je souhaite associer mon gouvernement à la demande, formulée par le
Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et celui de la République de Corée, tendant
à convoquer d'urgence le Conseil de sécurité pour examiner l'incident survenu le
31 août 1983, au cours duquel un Boeing 747 de la Korean Airlines a été détruit par
les forces aériennes soviétiques, et ses graves conséquences.

Le Gouvernement canadien déplore la destruction de cet aéronef civil non armé
et le massacre de passagers innocents, dont plusieurs Canadiens. De tels actes
constituent des violations flagrantes et inacceptables des normes et des pratiques
de l'aviation civile internationale et du droit international.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires de la
Mission permanente du Canada
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) M. KERGIN